

# FEMMES ET HOMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL AUJOURD'HUI ET DEMAIN

*Convention Nationale Entreprise,  
Economique et sociale*

*28 et 29 mai 1983*



SAINT-DENIS (93)

**PSU**

# Rapport de la commission «suites de la Convention entreprises, économique et sociale»

Il nous est apparu dans cette Commission que trois points essentiels devaient être dégagés de cette Convention Entreprise de la fin du mois de Mai.

- Protection sociale,
- Réduction du temps de travail,
- Réorganisation du Secteur Entreprise dans le Parti.

De ces trois points, nous avons dégagé les grandes questions que la Convention posait, sans bien entendu rentrer dans les détails, et, nous avons essayé de voir ce que très concrètement il y avait à faire.

## Protection sociale

Plusieurs thèmes se sont dégagés. Ceux-ci devront être approfondis à l'avenir par la Commission qui est mise en place.

La publication du livre blanc sur la Protection Sociale par le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale doit être interprétée comme une tentative certes timide de susciter un débat qui dépasse le cadre des cabinets gouvernementaux ou d'états-majors de partis et implique l'ensemble de forces sociales concernées (idée d'un Grenelle sur la Protection Sociale).

Les élections ont été considérées comme une avancée par rapport au système des ordonnances de 1967. Certains soulignant que cette avancée ne sera peut-être pas suffisante pour contrebalancer la coalition entre le patronat et les syndicats réformistes. Il est surtout apparu que la réforme de la Sécurité Sociale était un des enjeux qui se profilait à l'horizon. La Sécurité Sociale est à réinventer et celle-ci doit, non faire l'objet de replatrage, mais d'une véritable réforme. En effet, le financement de celle-ci est source d'inégalités entre les entreprises (pénalisation des entreprises à forte main d'œuvre faiblement rémunérée) et aussi entre les assurés sociaux (par le système de la compensation entre régimes).

Des propositions devront être faites par la Commission chargée de ce travail. Il faut proposer une fiscalisation des prestations sociales ou imaginer une autre sorte de ponction. (Par exemple sur certains éléments du chif-

fre d'affaires).

La Commission réunie ce matin a donc décidé de la création d'une sous-commission qui sera chargée de la mise en forme de propositions, qui devront s'appuyer sur des documents parus antérieurement au PSU, des documents de la CEE montrant les politiques sociales à l'étranger. Ces travaux devront être finis pour le mois de novembre, date éventuelle de la réunion entre syndicats, patronat et gouvernement.

Les formes d'intervention choisies restent traditionnelles et devront s'appuyer sur les travaux réalisés. Un tract en septembre pour les élections de la S.S. et vers la fin de l'année une intervention plus approfondie sous la forme d'un colloque qui devrait avoir lieu avant le Grenelle du mois de novembre.

## Partage du travail et réduction du temps de travail

Même démarche sur ce thème où d'abord les grandes orientations furent débattues. La réduction du temps de travail et le partage du travail apparaissent comme un des enjeux de l'avenir mais si cette idée est généreuse elle n'en n'est pas moins dangereuse. En effet, il fut mis l'accent sur le fait que cette politique si elle était une des solutions au chômage existant et à venir, ne devrait pas être un moyen de faire partager la pénurie aux salariés, que pour contrebalancer les initiatives patronales qui pourraient voir dans la réduction du temps de travail un meilleur moyen d'exploiter les ouvriers en créant du temps partiel ou par exemple pour les 39 heures en augmentant les cadences, il fallait un véritable contrôle ouvrier.

Certains camarades ont souligné que la réduction du temps de travail poserait des problèmes particuliers à certaines professions, que cette réduction du temps de travail allait entraîner une refonte complète du mode de vie.

- Pour simplifier et résumer, cinq thèmes devront être tranchés assez rapidement :
- la compensation salariale,
  - les rapports avec la vie quotidienne,
  - la productivité,
  - les relations entre le temps de travail et l'organisation interne dans l'entreprise,
  - le problème du temps partiel.

Pour traiter ce problème une commis-

sion fut mise en place. Celle-ci devra traiter les questions qui furent débattues en les approfondissant pour permettre d'avoir un véritable projet cohérent qui soit, si l'on peut dire, completif.

## Organisation du secteur entreprise

L'organisation de ce secteur dépend avant tout de la volonté que l'on y met derrière. En effet, il est apparu que le secteur entreprise au PSU était un secteur assez pauvre, mais que la Convention du mois de mai en avait signifié le redémarrage. Mais pour que ce secteur soit un véritable secteur, un permanent ne suffira pas, il faudra que les fédés soient d'accord pour en faire un secteur essentiel.

Une commission fut créée pour organiser le travail de ce secteur. Celle-ci devra établir un bilan de l'implantation du PSU dans les entreprises. Le problème de la mise en place des campagnes et surtout de l'organisation de Conventions régionales sur ce sujet qui pourraient être mises en place dans le cadre de la préparation aux élections régionales. Dans l'immédiat, il est demandé que le secteur Entreprise puisse sortir un projet de tract tous les deux mois, ceci devant être le moyen privilégié d'intervention dans les entreprises.

Adopté à l'unanimité  
moins une abstention

## Décision de la DP

*Il faut que des propositions nouvelles apparaissent qui respectent les engagements de la gauche, vis-à-vis des forces sociales qui l'ont portée au pouvoir et intègrent les réalités et contraintes «nouvelles». Se saisir de la crise, pour transformer fondamentalement le mode de production, de consommation, d'organisation du travail, de pouvoir dans l'entreprise.*

*Rien n'est plus urgent pour le PSU que de rassembler et diffuser aux plus grands nombres, ses propositions en matière économique, sociale et industrielle... démontrant ainsi qu'il existe une politique de gauche alternative qui ne s'inscrit pas forcément dans une logique de la croissance.*

*La crédibilité du projet autogestionnaire ne peut faire l'économie de ce travail d'élaboration collective.*

*Ce texte a été adopté par 30 voix contre 21 favorables au seul maintien du paragraphe en gras*